

BULLETIN.

Suite de la Revue.—Nouvelles diverses.—Éducation.—Accident déplorable.

Nous reprenons la revue que nous avons commencée dans notre dernier numéro. Avant de quitter l'Angleterre et l'Irlande, nous devons dire un mot de la situation religieuse de l'une et de l'autre. La nation Irlandaise est toujours essentiellement catholique, et le catholicisme est peut-être plus que jamais son point de ralliement et d'union, tant elle est persuadée que c'est là l'unique sauve-garde de sa nationalité. Le clergé, et l'épiscopat surtout, se montre partout ferme et digne du respect et de la confiance des fidèles, par les protestations respectueuses, mais énergiques, qu'il publie contre les tentatives d'empiètements arbitraires que l'autorité s'efforce d'accomplir. Un acte du parlement touchant les legs pieux, rempli de clauses injustes ou du moins capable d'autoriser la vexation, a causé beaucoup de mécontentement parmi le peuple. A ce sujet l'épiscopat, lui-même, vient de s'assembler à Dublin, et après avoir pris le susdit acte en sa plus sérieuse considération, il a fini par le réprouver et en demander l'amendement. Nous ne savons pas encore comment cette protestation sera accueillie par le gouvernement impérial; mais nous espérons qu'elle le sera favorablement. Car le fanatisme anti-catholique nous paraît s'amortir et s'éteindre tous les jours sensiblement en Angleterre. Nous avons vu quel pas immense la réaction y a fait cette année. Car, non seulement les catholiques n'y sont plus persécutés et honnis comme par le passé, mais on a semblé même vouloir les mettre à l'abri des persécutions, en annulant les lois iniques et vexatoires portées contre eux. On se rappelle en quels termes énergiques le chancelier lui-même a signalé ces lois intolérantes et tyranniques et comment il a fini par en obtenir la révocation dans la chambre des lords, ce puissant boulevard de l'anglicanisme. Aussi, à mesure que les préjugés se dissipent et que la liberté renaît, nous voyons la vérité reparaitre et le catholicisme pénétrer jusqu'au sein des universités protestantes. Les conversions ne se comptent plus par unité, mais par dizaines. Il n'est pas étonnant, après cela, que des églises catholiques s'y élèvent de toute part, que des communautés s'y établissent et que l'état religieux y revienne en honneur. Personne n'ignore la sensation que font en Angleterre les doctrines des docteurs Pusey et Newman et combien elles se rapprochent de l'enseignement catholique. Plusieurs même de ceux qui tiennent encore aux trente-neuf articles, ne peuvent s'empêcher de modifier leur enseignement.

A Camden, une nouvelle société fait tous ses efforts pour usurper la belle dénomination de *catholique*, et s'intitule *anglo-catholique*, sans doute parce que, dans ses recherches, elle a reconnu que la catholicité était une qualité essentielle à la véritable Eglise. C'est contre cette usurpation que M. le Comte de Montalembert a protesté si énergiquement dans une lettre, pleine de raison et d'éloquence, qu'il écrivait de l'île Madère, le 20 février dernier, au révérend J. M. Neale, sans doute président de cette société de Camden, dont le comité a eu la courtoisie de le nommer membre honoraire. Après avoir observé au révérend M. Neale, qu'il ne suffit pas de s'arroger un titre pour qu'il soit légitime, il lui fait voir, par tous les monuments passés et présents, par la nature de la véritable Eglise, et par les dénominations que l'Eglise anglicane a toujours prises depuis le schisme de Henri VIII et qu'elle prend encore tous les jours, que sa belle dénomination de catholique, dont sa société se pare, est un titre usurpé, illégitime et nouveau pour elle. A l'appui de sa thèse, il cite surtout la dernière réponse de l'Université d'Oxford à une pétition des *Puseyists*, où l'Eglise anglicane y est qualifiée par l'Université elle-même, d'*Eglise protestante réformée*.

Nous nous honorons à cet énoncé, parce que nous espérons avoir le plaisir de mettre ce nouveau chef-d'œuvre de M. de Montalembert sous les yeux de nos lecteurs. Nous observerons seulement, pour mieux comprendre la tendance actuelle d'un grand nombre de membres de l'Eglise anglicane, que le but de cette société de Camden est d'étudier les arts et les monuments anciens, dans l'espérance, il paraît, de pouvoir identifier surtout l'Eglise du moyen âge avec l'anglicanisme. Il faut convenir que les membres de la susdite société ont besoin d'être doués d'une forte dose de bonne volonté, pour y trouver de l'identité. Nous devons pourtant nous en réjouir, parce que ces recherches ne peuvent manquer de leur faire apparaître d'un côté l'extrême différence qu'il y a entre le protestantisme et l'Eglise du moyen âge, et de l'autre la parfaite similitude entre le catholicisme d'alors et celui d'aujourd'hui. Ces études approfondies et ces recherches incessantes,

auxquelles se livrent les premiers docteurs de l'Eglise protestante, soit pour défendre sa constitution, soit pour essayer de l'asseoir sur des bases plus solides, ne laissent pas de faire voir l'incertitude et l'anxiété qui agitent et tourmentent les consciences de nos frères séparés, et par conséquent l'insuffisance d'un tribunal faillible pour les tranquilliser. Cette anxiété et cette agitation sont encore pour nous d'un favorable augure, au prompt retour du Catholicisme en Angleterre. Mais ce qui met le comble à nos espérances c'est la charitable croisade que le vertueux lord Spencer a entreprise dans plusieurs parties de l'Europe, pour obtenir le retour de l'Angleterre à la foi de ses pères. Il est vrai que les armes, auxquelles il a recours, sont incapables de faire du mal; mais elles n'en sont pas moins puissantes. En effet que ne peut pas la prière? Eh bien, c'est à cette arme chrétienne qu'il a recours pour obtenir la conversion de sa patrie. C'est à cette fin qu'il a formé des congrégations de prières en Angleterre même, en Irlande, en Allemagne, en France, etc. etc. On comprend que le cœur de Marie n'a pas dû demeurer étranger à cette belle croisade, et que cette puissante avocate n'ait dû être intéressée à cette grande œuvre. C'est pourquoi des prières publiques se font tous les dimanches, à Notre-Dame-des-Victoires, spécialement pour la conversion de l'Angleterre. Plusieurs millions de prières s'élèvent donc ainsi tous les jours vers le trône de l'Eternel à ce sujet, parmi les innombrables confrères de l'Archiconfrérie. Qui peut douter maintenant que tant de vœux ne soient exaucés, et que l'Angleterre ne puisse porter bientôt, comme par le passé, le glorieux titre d'île des Saints?

Pendant le cours de l'année qui vient de s'écouler, trois choses ont vivement occupé les esprits en France. La question de l'éducation, ou, en d'autres termes, la liberté d'enseignement, celle des chemins de fer, et le voyage de Louis-Philippe à Windsor.

La question de l'éducation est toujours vivante; les chambres doivent s'en occuper à leur prochaine session. Aussitôt que nous aurons quelques détails importants sur cette matière, nous nous ferons, comme par le passé, un devoir d'en faire part à nos lecteurs.

Le nombre des chemins de fer a subi une augmentation assez considérable. Notamment deux nouvelles lignes importantes ont été créées; l'une de Paris à Bruxelles, et l'autre de Bordeaux à Paris.

Le voyage de Louis-Philippe en Angleterre n'a pas eu de notable résultat. Le système du gouvernement français a été constamment un système pacificateur. Maintenir la paix, quoi qu'il dût lui en coûter, tel a été le but persévérant de Louis-Philippe.

La poursuite de ce but et la mise à exécution de ce système ont été la principale ou plutôt l'unique cause pour laquelle la victoire d'Isly, remportée par le maréchal Bugeaud, l'affaire du vice-amiral Dupetit-Thouars avec la Reine Pomaré, celle du consul Pritchard à Taïti et enfin le bombardement de Tanger et de Mogador sont restés, en dernière analyse, sans aucun résultat considérable; aussi sommes-nous réduits aujourd'hui à les citer purement et simplement, comme des faits une fois accomplis et qui n'ont laissé après eux aucune conséquence.

Nous n'avons pas à parler longuement de l'état actuel de la religion en France, parce que nos lecteurs savent que c'est toujours le catholicisme qui domine dans ce royaume, et ils ont pu voir par les détails que nous avons donnés sur l'Archiconfrérie, que la piété, loin de s'éteindre, y fait tous les jours de nouveaux progrès. Si l'on a parfois des actes d'impiété à déplorer de la part du gouvernement, c'est que, trop souvent, par une conséquence inévitable des principes funestes du dernier siècle, l'autorité subalterne se trouve confiée à des mains irréligieuses.

La Chambre d'Assemblée a recommencé ses sessions, mardi dernier. Près des trois quarts des membres étaient à leur poste. Les matières à l'ordre du jour, étaient:

Mardi, 7 janvier 1845.

2e. lecture du bill pour établir une ferme industrielle près de Toronto.—M. Boulton.

Mercredi, 8 janvier 1845.

2e. lecture du bill des vendeurs de biens immeubles dans le Haut-Canada.—M. Boulton.

2e. lecture du bill de la commutation de la tenure en roture.—M. Christie.

2e. lecture du bill déclarant illégal le monopole des cours d'eau, etc.—M. Christie.

2e. lecture du bill autorisant les notaires à convoquer certaines assemblées.—M. Lacoste.